

Communiqué de presse

Paris, lundi 11 février 2013

Déclaration du Conseil Permanent

Réunis en Conseil Permanent ce lundi, nous avons appris la décision du Pape Benoît XVI de démissionner de sa charge.

Au moment où la nouvelle nous frappe, nous sommes d'abord stupéfaits puis admiratifs devant le courage dont Benoît XVI donne un bel exemple depuis son élection en 2005.

Nous gardons un souvenir reconnaissant de sa visite en France en 2008, de son passage à Paris, de son pèlerinage à Lourdes. Nous le remercions des encouragements attentifs qu'il a adressé aux évêques de France et, à travers eux aux catholiques de notre pays, lors des récentes visites ad limina.

A la suite de Jean-Paul II, le pontificat de Benoît XVI aura marqué l'Eglise catholique. Son engagement personnel dans le dialogue entre la foi et la raison, sa persévérance pour rétablir l'unité de l'Eglise et sa réflexion sur l'engagement social des chrétiens seront des signes durables de son pontificat.

+ André Cardinal VINGT-TROIS

Archevêque de Paris

Président de la Conférence des évêques de France

et

les membres du Conseil Permanent